

**RÉSULTAT DU  
TIRAGE DE LA  
SOUSCRIPTION  
2019  
VOIR PAGE 3**



## LES MOYENS FINANCIERS AU SERVICE DE NOTRE ACTION DÉPARTEMENTALE

**L'augmentation de la cotisation FNACA parisienne 2019-2020 est le gage de notre indépendance et donc de notre liberté pour la défense de nos droits et notre indispensable activité mémorielle.**

Depuis la création de notre fédération en 1958, en nous organisant, nous nous sommes donné, en même temps, les moyens de notre indépendance pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés lors de notre retour de guerre. Nos statuts le précisent, c'est la cotisation de chacun des adhérents qui nous donne les moyens de fonctionner aujourd'hui, sans aucune subvention publique, si ce n'est, dans la capitale, une aide de la ville de Paris.

Cette liberté de pensée et de fonctionnement ne peut se concevoir sans tenir compte, aujourd'hui comme hier, des contraintes et des réalités qui sont les nôtres, en particulier la perte d'effectifs et donc des ressources parvenant des adhérents, en raison de l'âge avancé des nôtres et de leur disparition importante chaque année.

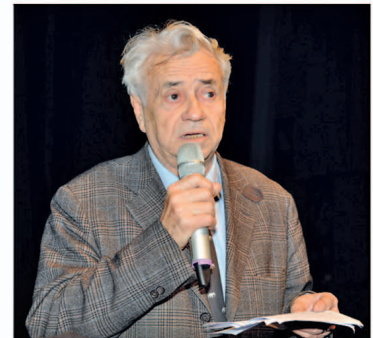
En revanche, nos charges ne baissent pas, notamment le loyer de notre siège départemental, rue Manet. Lieu incontournable qui permet d'une part, à nos structures de se réunir, d'organiser notre information et préparer nos actions, d'autre part aux adhérents d'obtenir les informations utiles pour faire valoir leurs droits, comme de répondre aux besoins de solidarité pour les plus démunis.

Notre instance départementale décisionnaire qui regroupe tous les comités de la capitale, s'est réunie le 18 avril dernier. Après une riche discussion et dans un esprit de responsabilité, elle a décidé, après un débat très fructueux - et sans attendre le prochain congrès national - de fixer le montant de la cotisation annuelle parisienne pour l'exercice 2019-2020 à 23 €. Le complément aux 20 € de la cotisation nationale se répartit de la manière suivante : 1 € pour le comité local et 2 € pour le comité départemental. Pour l'année 2020-2021, la cotisation sera de 25 €, le complément de 5,00 € se répartissant à raison de 2 € pour les comités locaux et 3 € pour le comité départemental.

Bien entendu, chaque adhérent, comme il le fait depuis longtemps, peut se sentir plus généreux en tenant compte de ses moyens.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

**Jean Laurans,  
Président du comité  
départemental**



### CLUB INFORMATIQUE : 20 ANS D'EXPÉRIENCE !

À la rentrée 2019, notre club-informatique commencera sa **20<sup>e</sup> année d'exercice**. Pendant toutes ces années, un nombre important d'adhérent-élèves est passé par notre club pour apprendre les rudiments de l'informatique. Il est nécessaire - sinon important - que vous vous décidiez à venir au club-informatique afin que vous puissiez bénéficier des services du **seul club-informatique de Paris et d'île-de-France**.

Il est ouvert à tous les adhérent-e-s pour une cotisation modique. Même à nos âges, nous pouvons maîtriser le clavier et la souris ; alors n'hésitez plus et prenez votre téléphone et contactez-nous ; le reste se fera tout simplement, avec beaucoup d'explications.

**DONC RÉSERVEZ VOTRE PLACE SANS TARDER !**

**Le Club-Informatique se porte bien avec ses vingt printemps, et nous vous accueillerons toujours avec plaisir. Pour tout renseignement, contactez Claude Carrier : 01 53 61 14 42 (répondeur)**

## DISPARITION DE JACQUES CAZAUX

Reproduction ci-dessous du texte écrit et lu par Jean Laurans, président du comité parisien, lors des obsèques de notre camarade Jacques Cazaux.



« Ce matin, aux côtés de sa famille, nous sommes rassemblés avec nos drapeaux, pour dire au revoir à notre camarade et ami Jacques Cazaux. Pour lui rendre hommage au nom de notre fédération parisienne de la FNACA et de son président national Guy Darmanin qui n'a pas pu être des nôtres ce matin et que je représente. Jacques, nous sommes encore sous le choc de ta disparition brutale. Nous avons du mal à comprendre les raisons de ton geste fatal ; nous en ignorons les raisons.

Pourtant, la veille de ta disparition, le jeudi 11 avril dernier, nous étions encore ensemble à un colloque organisé par nous sur la guerre d'Algérie qui se déroulait à l'Hôtel de Ville de Paris. Nous avons échangé quelques mots ensemble et partagé avec toi, le repas du midi. Rien à ce moment-là, ne pouvait nous laisser penser un instant que nous te reverrions plus.

Tu venais de refaire ta vie, il y a quatre mois. Tout était possible ; autour de toi le bonheur, l'affection des tiens. Comment imaginer dans ces circonstances, ton geste. On connaissait bien ton caractère, ton engagement pour la vie, la tienne bien sûr, mais aussi celle au service des autres, ta passion pour l'aviation que tu nous faisais souvent partagée dans les détails.

Tu avais accepté depuis plus de trente ans, de servir notre belle cause à nos côtés. Tu es devenu le porte-drapeau national de notre FNACA. Tu en étais très fier et nous, très heureux.

Le 19 mars dernier, lors de notre cérémonie officielle de la fin de la guerre d'Algérie, nous étions comme chaque année, à tes côtés au mémorial du Père Lachaise, à la cathédrale des Invalides et le soir à l'Arc de Triomphe. Heureusement, Jacques, dans ces tristes moments, il nous reste de toi le beau témoignage que tu as laissé, enregistré sur notre site internet. Tu nous racontes avec sérieux et l'humour qui te caractérisait, ta vie et ta guerre d'Algérie jusqu'à ton retour en France.

Tu nous rappelles dans ce témoignage que tu es né le

17 octobre 1937 à Paris, issu d'une famille modeste. Tes parents, employés de maison à Paris, peuvent t'élever correctement et t'envoient passer ton enfance dans l'Aveyron.

Tu te souviens des moments de la Seconde Guerre mondiale, l'occupation allemande. Une époque difficile pour vivre, se nourrir et se former.

Après une scolarité mouvementée, tu termines avec le niveau du brevet élémentaire.

Avec ce bagage, tu commences ta carrière professionnelle comme employé de bureau et puis c'est l'âge de tes vingt ans. L'âge de tous les espoirs, des rêves les plus fous et des amours. Hélas, c'est à ce moment qu'éclate la guerre d'Algérie qui n'ose pas dire son nom et qui va briser et ruiner notre jeunesse.

Appelé sous les drapeaux à Blois, tu effectues ton service militaire avant de rejoindre l'Algérie via le Maroc. Dans ce témoignage, tu nous livres des dizaines d'anecdotes, graves et drôles, du quotidien d'un soldat.

Cher Jacques, notre émotion est grande à l'heure de te dire au revoir. Tu as souhaité comme des dizaines de nos camarades parisiens disparus ces dernières années que tu as accompagnés avec notre drapeau, que tes cendres soient dispersées, elles aussi, au Jardin du Souvenir qui se situe juste devant notre mémorial parisien, dressé à la mémoire des 758 jeunes femmes et hommes militaires parisiens, morts pour la France en Algérie.

Ainsi, tes cendres reposeront au côté de celles de nombreux camarades, les Pierre, Maurice, Claude, Guy, Jacques, Robert et Michel. Chaque 19 mars, avec nos drapeaux, nous marquerons notre souvenir.

Mesdames et Messieurs chers amis

Je vous propose qu'à l'issue de cette cérémonie, nous allions tous ensemble, avec nos drapeaux, déposer les fleurs que vous avez consacrées à Jacques, sur la stèle de ce mémorial où il officiait chaque année avec ferveur. A cet instant, j'adresse à ses proches, ses enfants et petits-enfants, nos condoléances attristées.

Au revoir, Jacques, tu nous manques déjà. Nous t'aimions beaucoup. »



## RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT DE LA SOUSCRIPTION DÉPARTEMENTALE 2019

### TIRAGE EFFECTUÉ LE 15 MAI 2019

**Lot N°01 - Ticket N° 40 852**  
1 Voyage-croisière (2 personnes)

**Lot N°02 - Ticket N° 19 148**  
1 Semaine à Ascain  
(2 personnes)

**Lot N°03 - Ticket N° 56 541**  
1 week-end sur la Seine  
(2 personnes)

**Lot N°04 - Ticket N° 22 853**  
1 Télévision grand écran

**Lot N°05 - Ticket N° 1 358**  
1 Soirée au « Paradis Latin »  
(2 personnes)

**Lot N°06 - Ticket N° 40 413**  
1 Repas à la Tour Eiffel  
(2 personnes)

**Lot N°07 - Ticket N° 38 994**  
1 Télévision Petit écran

**Lot N°08 - Ticket N° 63 194**  
1 Repas « Bateau sur la Seine »  
(2 personnes)

**Lot N°09 - Ticket N° 60 979**  
1 Tablette numérique

**Lot N°10 - Ticket N° 26 471**  
1 Appareil photo

**Lot N°11 - Ticket N° 45 750**  
12 Bouteilles de Champagne

**Lot N°12 - Ticket N° 4 862**  
1 GPS Tom - Tom

**Lot N°13 - Ticket N° 28 015**  
1 Repas au restaurant  
« Hippodrome de Vincennes »  
(2 personnes)

**Lot N°14 - Ticket N° 11 602**  
1 Carte d'abonnement Cinéma  
UGC (6 mois)

**Lot N°15 - Ticket N° 29 120**  
1 Carte d'abonnement  
Cinéma UGC (6 mois)

**Lot N°16 - Ticket N° 46 861**  
6 Bouteilles de Champagne

**Lot N°17 - Ticket N° 56 418**  
1 Repas au Restaurant  
(2 personnes)

**Lot N°18 - Ticket N° 58 378**  
6 Bouteilles de Saint-Amour

**Lot N°19 - Ticket N° 3 441**  
6 Bouteilles de Cheverny

**Lot N°20 - Ticket N° 39 089**  
1 Repas « Croisière sur Seine »  
(2 personnes)

*Félicitations à tous les gagnants !  
Ils devront nous faire parvenir  
les billets correspondant aux  
numéros tirés au sort (voir liste  
ci-contre). Les lots non réclamés  
le 30 septembre 2019 resteront  
acquis aux œuvres sociales du  
Comité Départemental de Paris.*

## REMISE OFFICIELLE DE LA CARTE DU COMBATTANT AUX 62/64

Depuis début janvier 2019, la commission chargée d'examiner les dossiers de demande de Carte du Combattant pour la période 62/64 s'est réunie deux fois le 22 janvier et le 20 mars 2019. La prochaine réunion se tiendra le 21 mai prochain.



Dès l'annonce de l'attribution de cette carte, la FNACA de Paris a aidé à constituer et à déposer à l'ONAC-VG de Paris plusieurs dizaines de dossiers. Le 30 avril dernier, Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, a procédé à l'Hôtel de Brienne à une remise officielle de la carte et de la Croix du Combattant à 30 récipiendaires - dont 24 ressortissants de la FNACA de PARIS, parmi lesquels nos amis René Riccoboni coprésident de la FNACA du 20<sup>e</sup> et Lucien Colas qui fut président de la FNACA du 5<sup>e</sup> pendant plus de 40 ans, ainsi que des adhérents de différents comités.

Le bureau départemental, largement représenté à cette cérémonie, a pu féliciter les amis décorés.

Continuons d'informer avec nos petits journaux les amis susceptibles de recevoir cette carte et cette décoration et rappelons que l'attribution de la Carte du Combattant ouvre droit, de manière immédiate, à la retraite du combattant et à la demi-part fiscale, ainsi qu'à la carte Navigo gratuite sur les cinq zones d'Île-de-France.



## JEUDI 9 MAI 2019 : PARCOURS-MÉMOIRE DANS LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT

Le thème pour cette année est « Des débarquements à la Libération de Paris ». La journée commence mal ; il pleut et la grève affecte certains personnels enseignants. Certains lycées vont renoncer, mais finalement tout s'arrange ; le temps se lève et nous avons bel et bien la présence des élèves des lycées et collèges Georges Brassens, Beith Hanna, Jules Richard et Georges Rouault. Près de 200 élèves vont donc bien participer et répondre aux questionnaires qui comportent 12 pages. Des barnums ont été ajoutés aux abris du parc.

M. Mahor CHICHE, adjoint au maire du 19<sup>e</sup>, anime la salle des fêtes avant la remise des diplômes par le maire M. François DAGNAUD, et les élèves vont s'essayer à la difficile prise de parole en public. Le maire évoque le parcours mémoire et les symboles que celui-ci représente pour chacun d'entre nous. Et c'est la remise des diplômes et des récompenses avec de nombreux livres. Récompenses et sourires. Le Parcours est réussi.

Jean-Yves JEUDY



Chaque année, la FNACA de Paris participe aux cérémonies de la Journée de la Déportation, organisées par les municipalités d'arrondissement, le dernier dimanche d'avril, comme ce 28 avril 2019. En outre, un jour de semaine, des établissements scolaires rendent hommage aux enfants juifs déportés entre 1942 et 1944, telle l'école Baudricourt dans le 13<sup>e</sup>. Les autorités municipales comme M. Jérôme COUMET, maire de cet arrondissement, sont présentes, ainsi que les porte-drapeaux du comité FNACA du 13<sup>e</sup>.

